

Petit essai d'une petite lettre provinciale philosophico-médicale / [François Marie Leroux].

Contributors

Leroux, F.-M. 1792-

Publication/Creation

Paris : Guiraudet, 1828.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/a5hfmqxb>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

Jxxx. e
19
33157/P

46901 (1)

PETIT ESSAI

D'UNE

PETITE LETTRE PROVINCIALE

PHILOSOPHICO-MÉDICALE

PAR

F. M. LEROUX DE RENNES,

MÉDECIN.



Audendum est ut illustrata veritas pateat,
multique ab errore liberentur.
(CICERO.)



PARIS,
IMPRIMERIE DE GUIRAUDET,
RUE SAINT-HONORÉ, N° 315.

M. DCCCXVIII

THE

LIBRARY

OF

THE

... Si quis atra dente me petiverit,
Inultus ut flebo puer.



PETIT ESSAI

D'UNE

PETITE LETTRE PROVINCIALE

PHILOSOPHICO-MÉDICALE.

On sait que la plupart des savants qui ont des principes arrêtés ne changent pas, surtout quand ils les ont rendus publics.

(M. BROUSSAIS, de la Folie, page 415.)

DANS la Deuxième Lettre adressée à l'académie royale de médecine, au sujet du procès intenté, sous prétexte d'impéritie, au docteur Hélie, je disais : « Qui oserait, Messieurs les académiciens, vous présenter son livre comme le Coran de la science? Une telle prétention démasquerait un intru, façonné dans quelque institution monacale. Il serait urgent d'y renvoyer le saint homme et son intolérante doctrine. » Voilà venir M. Jean Capuron, qui me rend prophète. Il vient de publier un mémoire non seulement nuisible à la réputation et à la fortune du docteur Hélie, mais violemment attentatoire à la salutaire indépendance de notre art. Cet auteur, façonné dans une institution monacale, commet un révoltant anachronisme. Il se croit encore à l'école des Escobar et des Molina. Il apporte au milieu de la république médicale l'intolérante doctrine théologique, et, avec un orgueil enfroqué, il veut que son livre soit le Coran de la science. Que ces paroles d'Hippo-

crate sont vraies ! « Je plains les médecins qui se sont mis
« tard à étudier notre art. Il est tel, que la connaissance de
« ce qu'on voit par soi-même ne suffit pas : il faut la con-
« naissance du passé, et ne pas y apporter les préjugés de
« ses premières études. » (HIPPOCRATE, *Avis.*)

Après la persécution que vous préparez aux médecins, vous abandonnez sans doute leurs rangs pour retourner au saint bercail, que les illusions mondaines vous ont fait désertier,

Monsieur le révérend père Jean Capuron :

car je n'ose plus vous appeler docteur, et je veux remplir envers vous les formules de la politesse, que vous connaissez si mal. Néanmoins, avant que vous fassiez vers les saints lieux, propices aux jubilations monacales, cette retraite, ou ce retour, qui privera la science de son plus éclatant luminaire, je dois vous adresser quelques observations, et vous prier, pour m'excuser, de vous rappeler que la charité oblige quelquefois à rire des erreurs des hommes, pour les porter eux-mêmes à en rire, et à les fuir, selon cette parole de saint Augustin : *Hæc tu misericorditer irride, ut eis ridenda ac fugienda commendes* ; et que la même charité oblige aussi quelquefois à les repousser avec colère, selon cette autre parole de saint Grégoire de Nazianze : *L'esprit de charité et de douceur a ses émotions et ses colères.*

Dans cette petite lettre, nous allons donc rire ou avoir des émotions d'une sainte colère. Je souhaite, *mon révérend père Jean Capuron*, ne pas éprouver en vous la vérité de ces paroles des Proverbes, *qu'il y a des personnes si peu raisonnables qu'on n'en peut avoir satisfaction, de quelque manière qu'on agisse avec elles, soit qu'on en rie, soit qu'on se mette en colère.* (PASCAL, *Provinc., lett. XI.*)

Vous êtes, pour votre âge, mon révérend père, d'une imagination bien productive : vous prétendez que nous voulons « que le diplôme du médecin soit une égide sous laquelle il peut faire tout ce qu'il veut. »

Vous avez la charité, mon révérend père, de me prêter l'intention absurde de ne soumettre le médecin qui est revêtu du diplôme à aucune responsabilité, et de lui accorder sous cette égide le droit d'agir selon ses caprices. Ah! révérend, était-ce bien là ma doctrine, lorsque je demandais la formation par voie d'élection de conseils de discipline médicaux, en disant avec Hippocrate : « La médecine est « le plus illustre de tous les arts ; mais l'ignorance de ceux « qui le professent, et celle de ceux qui jugent le médecin, « sont cause qu'elle a passé pour le plus misérable. Cela « provient, à mon avis, principalement de ce que la médecine est la seule profession pour laquelle il n'y a point « dans les villes de peine portée contre ceux qui l'exercent « mal. On ne les punit que par l'ignominie ; mais l'ignominie ne blesse point les hommes qui en sont pétris. Il en est « d'eux comme des acteurs muets du théâtre : ils ont la figure, l'habit, le masque des véritables personnages ; ils ne « le sont pourtant point. On voit ainsi beaucoup de médecins « d'apparence et de nom, et très peu qui le soient réellement. » (HIPPOCRATE, *de la Règle pour connaître les vrais médecins.*)

Voilà, charitable révérend, ma doctrine sur la responsabilité ; je ne pense pas que nos lois, plus que celles des villes du temps d'Hippocrate, prononcent des peines contre le mauvais exercice de la médecine ; et je dis avec Zacchias, qui est plus raisonnable dans cette circonstance que quand il traite la question de savoir s'il est du devoir du médecin de faire confesser ses malades :

« Si medicus per ignorantiam peccaverit, puniendus quidem est, sed tamen illum pœna corporali puniri posse non conceditur. » (ZACCHIUS, *Quest. med. leg.*, lib. VI, tit. 1, quest. II.)

Je soutiens, en outre, qu'il est équitable de protéger une opinion controversée, lorsque aucune loi positive ne la condamne contre l'intolérance d'un orgueilleux dogmatisme : car, dans les sciences, tant d'opinions ont été tour à tour vaincues ou triomphantes, que l'intérêt de l'humanité et celui de la science demandent que les esprits comme les consciences soient éclairés, non persécutés. Mais que la loi établisse, par voie d'élection, des conseils de discipline, pour surveiller ces faux frères qui n'auront du médecin que l'habit et le masque, et on ne verra plus des gens de cette trempe chercher à agrandir leur renommée en persécutant d'honorables médecins dont tout le crime aura été de n'avoir pas fléchi le genou devant leur prétendue omnipotence scientifique ! Puissance systématique d'un jour, qui, si elle était reconnue, ferait renaître dans le monde savant toutes les violences de l'esprit de secte ! Si vous aimez, mon révérend, le tableau de l'intolérance scientifique et de la persécution, cherchez vos jouissances dans l'histoire, elle vous satisfera *.

* Deux Augustins, qui avaient entrepris de guérir Charles VI, furent décapités en 1398, pour n'avoir pas réussi en lui faisant des incisions sur la tête.

« La sévérité dont Darius voulut user, me fait souvenir de celle qu'Alexandre pratiqua depuis à la mort de son cher Héphestion, faisant brûler le temple d'Esculape, et mettre en croix le médecin Glaucus, pour lui avoir donné une médecine mal à propos, selon Arien, ou pour ne l'avoir pas traité avec assez de soin, selon le texte de Quinte-Curce. Notre histoire de France porte de même que Gontchram, roi d'Orléans, fit couper la tête à deux médecins, à cause de la perte de sa femme Austrilgide, qui avait été assez cruelle

Et vous dites : « Que répondre à ces gens qui soutiennent que la mutilation des bras est excusable de nos jours , parce qu'elle a été pratiquée autrefois par Ambroise Paré, par Mauriceau , Heister, Puzos, Delamothe-Levret ; c'est exactement comme si l'on disait que , dans l'opération de la hernie inguinale, la castration, la cautérisation, seraient excusables. »

O mon révérend ! arrêtez-vous, et ne confondez pas les choses douteuses, en controverse, soumises à la décision de l'expérience, avec les pratiques que le raisonnement a démontré depuis long-temps être absurdes *una voce*.

Vous voulez qu'on soit puni pour avoir suivi une pratique qui n'a pas votre assentiment, comme si on avait pratiqué les manœuvres de l'enfance de l'art, et à dater de ce jour vous prononcez sur les controverses les plus épineuses, en abattant sous le glaive de la proscription toute manière de voir opposée à la vôtre ; et, nouveau converti, avec le zèle fanatique d'un néophyte, vous annoncez aux médecins un heureux avenir, en leur criant : « C'est enfin
« comme si l'on traitait maintenant la gastro-entérite avec
« des émétiques, des purgatifs ou d'autres remèdes incen-

pour lui recommander cette punition, se sentant finir d'une peste plus forte que leurs remèdes. Pour moi, je trouve ces exemples aussi injustes que rigoureux. Je sais bien que les Égyptiens faisaient rendre compte aux médecins de leurs cures, et qu'ils couraient fortune de la vie, comme je le vois dans Diodore Sicilien, s'ils ne s'étaient gouvernés par les règles de l'art. Je n'ai pas oublié non plus que, dans le droit romain, l'ignorance du médecin lui est imputée à crime, ou, comme parle la loi Aquila, *imperitia medici culpæ adnumeratur*. Mais quelle apparence y aurait-il de le rendre responsable de tous les mauvais événements des maladies ? Et les grands et les malades ne mériteraient-ils pas d'être abandonnés, s'ils ne pouvaient être assistés de lui qu'au péril de sa fortune et de son honneur ? »

« diaires : serait-on excusable et à l'abri de la critique (et de « condamnations), parce que tel était le traitement qui avait « le plus de vogue aux siècles de routine et avant l'ère phy- « siologique, lorsque cette phlegmasie était encore masquée « sous la dénomination humorale de *fièvre bilieuse* ou de « *fièvre putride.* » (JEAN CAPURON, *Mémoire sur l'accouchement lorsque le bras se présente.*)

Nous ne voulons point discuter ici sur le mérite de la doctrine dite exclusivement physiologique (comme s'il était possible de faire de la pathologie sans physiologie, quelles que soient les explications théoriques). Nous en appelons encore pour cette cause à l'expérience, qui réduira les prétentions d'un nouveau système à leur juste valeur, comme elle en a réduit tant d'autres. On connaît nos opinions à cet égard, et le temps nous a de plus en plus porté à croire que la vraie base de la médecine, nous semble-t-il, est l'empirisme ecclésiastique, dont nous avons jadis défendu les doctrines *.

Je ne veux donc pas, mon révérend père, contrarier votre enthousiasme pour l'ère physiologique; mais permettez-moi de vous dire franchement qu'il vous entraîne à prêcher une absurde intolérance. Quoi! vous voudriez qu'on poursuivît un médecin qui n'aurait pas suivi les errements d'un système que l'expérience de quelques années n'a pas encore sanctionné; d'un système dont les meilleurs principes ont été compromis par l'exagération de fougueux partisans, que le chef suprême semble vouloir rappeler dans les voies de la modération; d'un système qui n'est encore qu'ébauché. Eh! mon Dieu, quel sort voulez-vous donc préparer à vos confrères? Vous donnez au public, déjà

* *Opposition aux erreurs sur la science médicale.* Paris, 1817.
Expérience médicale. Paris, 1818.

trop ingrat, les moyens de menacer à chaque instant la réputation et la fortune du médecin non imbu des opinions de telle ou telle secte, qui depuis deux jours proclamera une nouvelle ère médicale, et dont la puissance viendra, au nom de l'humanité et du progrès des lumières, vous terrasser, mon révérend père Jean Capuron, vous, qui la veille vous étiez endormi l'oracle ou le terrible champion de la secte qui régnait. A votre réveil, vous serez poursuivi comme le fauteur des opinions des siècles les plus ténébreux, et, en vous flagellant, la secte débitera, comme une sentence, les phrases éloquentes et de bon goût du père Jean Capuron, qui alors voudra se mettre, comme le fait aujourd'hui le docteur Hélie, sous l'égide protectrice de l'expérience des puissantes autorités dans son art. Espérance inutile! on lui lira les lignes éloquentes par lesquelles il a lui-même voulu proscrire un confrère malheureux, et à tous ses arguments on lui répétera : « Mais
 « avec cette belle manière de philosopher, à quoi bon s'é-
 « vertuer? à quoi bon tant se fatiguer le cerveau pour sui-
 « vre les progrès des sciences médicales, puisque, dans
 « les siècles les plus éclairés, on serait libre, et par consé-
 « quent excusable de traiter la pauvre espèce humaine
 « comme dans les siècles les plus ténébreux? et ne vaudrait-
 « il pas mieux alors croupir dans le borbier de la crasse
 « ignorance, ou laisser reposer le génie dans une lourde et
 « stupide immobilité? » (*Mémoire, page 1v.*)

Alors le père Jean Capuron s'évertuera à prouver, ce qui lui sera facile, que ce sont de pernicieuses déclamations; mais on le renverra à son propre écrit; et, soumis à la loi du talion, force lui sera de dégorger ses chers écus pour indemniser la pauvre espèce humaine *de l'avoir traitée dans un siècle de lumières comme dans les siècles les plus ténébreux.*

Voilà, mon révérend père, l'avenir que vous préparez à la médecine; chacun, au nom de l'humanité et du progrès des lumières, voudra, pour célébrer le triomphe d'une nouvelle ère physiologique, proscrire ses antagonistes; alors on verra reparaître sur la scène du monde ces temps malheureux dont la raison a fait justice, et pendant lesquels, selon un philosophe français, « les sectes différentes
« de philosophes ont donné plus de combats, et avec plus
« de violence et d'opiniâtreté, sur tout ce qui concerne
« le monde et sa constitution, que tous les conquérants n'ont
« fait pour s'en rendre les maîtres. » (LAMOÏHE LEVAYER, tome 10, page 55.)

Beau résultat de l'intolérant dogmatisme que vous voulez ressusciter! comme elles sont justes ces paroles du philosophe français: « En vérité, comme Thucydide le remarque fort bien, il n'y a que la superbe ignorance des pédants, si l'on prend ce mot dans sa signification morale, qui leur fasse soutenir insolemment tout ce qu'ils croient d'abord raisonnable. Ceux qui ont le discours meilleur, par une plus grande connaissance de l'incertitude de toutes choses, sont beaucoup plus retenus et plus modestes dans leurs opinions. » (LAMOÏHE LEVAYER, tome 10, page 194.)

Avouons-le franchement avec le même philosophe: « Il n'y a que les vérités révélées qui doivent captiver notre esprit, et que nous devons embrasser inébranlablement. Tout le reste est sujet à tromperie; et notre raison ajoutant à l'erreur des sens, sur lesquels elle se fonde, sa mauvaise façon de discourir et de tirer les conséquences ne nous peut rien donner de bien constant. » (LAMOÏHE LEVAYER, tome 12, page 96.)

Et répétons avec un écrivain de nos jours :

« Si la crainte de l'erreur donne tant de circonspection aux naturalistes, aux astronomes, etc., pourquoi cette crainte salutaire ne semblerait-elle pas aussi importante aux médecins ? Nous pensons au contraire qu'ils doivent être au moins tout aussi rigoureux, *et ne conclure qu'autant qu'un nombre suffisant de faits, s'étant reproduits avec les mêmes circonstances capitales*, ont rendu ainsi une démonstration évidente. Avant la grande révolution que la chimie a éprouvée dans le dix-huitième siècle, la science n'existait presque pas. Les chimistes avaient édifié un grand échafaudage, tout composé de vaines chimères ; ils avaient admis des probabilités. A quel point d'égarement ne les avaient-elles pas conduits ! Des esprits gigantesques portent les mains sur cet édifice mensonger, il disparaît ; mais la véritable science est fondée sur des bases solides, inébranlables, sur l'observation rigoureuse et réitérée des faits. Cet exemple devrait occuper sans cesse tous ceux qui cultivent les sciences naturelles. Les médecins doivent y puiser leur part de la circonspection inséparable de ce genre d'études ; ils doivent y apprendre combien l'impatience naturelle de l'esprit humain le rend accessible à l'erreur ; avec quelle facilité celle-ci nous éblouit et se perpétue d'âge en âge, en acquérant une nouvelle autorité des années qui s'écoulent sur elle, et du crédit des hommes respectables qu'elle a séduits. Les vérités médicales sont difficiles à acquérir ; les faits que nous étudions ne présentent ni la simplicité ni l'uniformité de ceux qui sont du domaine de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, etc. ; ils sont variables et compliqués ; un petit nombre de circonstances ont un caractère assez certain pour fixer l'attention d'un observateur exercé : il n'en faut que plus d'habileté, *de patience, de retenue, pour ne pas conclure avant la démonstration d'une vérité.* »

(M. DELPECH , *Maladies chirurgicales , Discours préliminaire , page XII.*)

Cette manière de philosopher , qui est la plus généralement adoptée , nous paraît bien raisonnable . En effet , comme le dit mon philosophe français : « Si , descendant du général au particulier de la physique , nous y considérons la variété des opinions humaines sur toutes ses parties , nous serons sans doute encore plus confirmés à tenir la suspension de la philosophie sceptique absolument nécessaire . Les principes de cette science naturelle , ses éléments et tout ce qui en dépend , sont autrement envisagés par les uns et par les autres . » (LAMOTHE LEVAYER , *tome 10 , page 55.*)

Comme je dis avec mon philosophe français : « La république des lettres est absolument populaire , tout le monde y est reçu à donner son avis ; et l'on n'y a jamais vu , comme dans la romaine , *sexagenarios de ponte dejicere* . En quelque façon que ces termes doivent être entendus , elle écoute les sentiments de toute sorte de personnes , pourvu que ces sentiments méritent d'être écoutés . » (LAMOTHE LEVAYER , *tome 10 , page 17*) .

Je combats de toute ma faible puissance l'intolérant dogmatisme dont on nous menace , mais « quant à de certains dogmatiques fieffés , qui ne se départent jamais des maximes dont ils se sont une fois entêtés , je ne prétends pas les désabuser , ni combattre leur opiniâtreté . » (LEVAYER , *tome 10 , pag. 431.*)

Mais je soutiens les avantages que procure , dans l'étude des sciences , la sceptique , qui , « non contente de proposer nûment ses doutes , explique toujours les raisons de douter , toute prête à les abandonner , si on lui en fait voir de plus vraisemblables . » (LEVAYER , *tome 15 , page 230.*)

De cette sceptique croyant « qu'une bonne pensée, de
« quelque endroit qu'elle parte, vaudra toujours mieux
« qu'une sottise de son cru, n'en déplaise à ceux qui se
« vantent de trouver tout chez eux, et de ne tenir rien de
« personne. » (LEVAYER, *tome 5, page 287.*)

« Mais ce n'est pas à dire pour cela que cette *aphasie*
« pyrrhonienne nous rende, par son indifférence, insensibles
« à tout, ni qu'elle prive notre âme de ses fonctions ordi-
« naires, comme quelques uns ont voulu dire. Car, bien
« que nous n'admettons jamais cette certitude magistrale
« des autres sectes, nous ne laissons pas d'acquiescer au
« vraisemblable, et de suivre l'apparence des choses autant
« de temps qu'elle dure. Ainsi nous ne tombons pas dans la
« misologie, qui est un mépris du raisonnement, ou une
« certaine aversion des bons discours, que Socrate trouve si
« vicieuse dans le Phédon de Platon. » (LAMOTHE LEVAYER,
tome 10, page 192.)

Il nous semble donc prudent de rejeter l'intolérant dogmatisme, et de suivre la sceptique.

« C'est le meilleur et le plus sûr parti que je crois qu'on
« puisse prendre, pourvu que ce soit avec le jugement et la
« retenue nécessaire, n'étant son ami que jusqu'aux autels,
« non plus que du péripatétisme, du Portique ou de l'Académie.
« La sceptique a cet avantage, que, sans s'attacher
« déterminément à rien, elle compose son système de ce
« qui lui paraît apparemment recevable dans toutes les
« autres sectes; et elle pense qu'on ne saurait trop s'é-
« loigner de toutes les assertions magistrales, et de l'in-
« tolérance du dogmatisme. » (LEVAYER, *loc. cit.*)

Pour moi, guidé par mon vieux philosophe français, je dirai encore avec lui : « Il y a des doutes de certaines personnes que je préfère au savoir de beaucoup d'autres.

« Car, encore qu'il soit vrai que le hibou n'aperçoit pas
 « tout ce que voit l'aigle, ce n'est pas à dire pourtant
 « que tous ceux qui croient avoir la vue aussi perçante
 « que ce dernier aient l'avantage, qu'ils prétendent, de
 « discerner les choses mieux que personne. Cependant,
 « c'est le défaut ordinaire de la plupart des hommes sa-
 « vants, non seulement de préférer leurs lumières et leurs
 « connaissances à toutes celles des autres, mais encore
 « d'être fièrement persuadés que rien n'échappe à leur vue,
 « et que ce qu'ils ne découvrent pas n'est connu de qui
 « que ce soit. Que voulez-vous, chacun a son faible ;
 « Achille même était vulnérable par le talon : c'est une
 « nécessité aux plus parfaits d'être reconnus hommes par
 « quelques défauts. » (LEVAYER, *tome 13, page 224.*)

Telle est ma profession de foi philosophique : elle me porte à une tolérance scientifique raisonnable et équitable ; tandis que vous, mon révérend père Jean Capuron, vous voulez qu'on sabre et qu'on jette dans l'ignominie tout ce qui n'a pas l'assentiment de votre opinion, que vous appelez l'opinion universelle. Mais est-ce donc un motif suffisant pour mettre en action contre un homme qui a agi avec conscience, selon ses lumières, l'odieuse rétroactivité ? L'histoire des sciences nous donne un sage avertissement : « Si nous
 « obtenons une fois de notre esprit qu'il s'affranchisse jus-
 « qu'à ce point d'examiner les choses sans ses préventions
 « accoutumées, il s'apercevra bientôt qu'il n'y a guère
 « d'opinions plus assurément fausses que les plus univer-
 « sellement reçues. » (LEVAYER, *tome 10, page 137.*)

Je vous le répète, mon révérend père, voilà les principes qui dirigent la majorité des penseurs. Vous êtes venu trop tard ; vous eussiez pu travailler avec fruit en 1473, lorsque Louis XI fit rendre un arrêt contre les terministes

ou nominaux , en faveur des réaux ; dans ces temps d'intolérance où le médecin Brissot était proscrit, persécuté pour soutenir que la saignée d'un bras était préférable à celle de l'autre ; dans ces temps où les médecins dogmatiques , vos prédécesseurs , tourmentaient leurs confrères au nom de l'humanité et du progrès des lumières. Comme vous eussiez été dans votre sphère , révérend père Jean Capuron , dans cette période d'inquisition et d'anarchie scientifiques !

Mais *ils sont passés ces jours de fêtes , ils ne reviendront plus*. Allez , mon révérend père , au fortuné pays d'Espagne : l'inquisition vous y réjouira par des *auto-da-fé*, même scientifiques. Ici , point de joie pour vous.

On ne saurait admettre l'infailibilité de votre dogmatisme , mon révérend père , quand bien même votre modeste renommée obtiendrait pour vos ouvrages un édit analogue à celui de l'empereur de la Chine , qui a ordonné que dans toutes les universités les écrits de Confucius fussent expliqués suivant les sentiments du seul docteur *Chavencungus* , dont les commentaires sont préférés à tous les autres. Allez , révérend , dogmatiser au Tonquin.

Désespérant d'obtenir cet éclatant triomphe , vous avez , dans votre Mémoire contre le docteur Hélie , appelé à votre aide quelques écrivains , et vous espérez que cette puissance dont vous voulez être le chef visible aura une omnipotence sur le sort de vos confrères.

Médecins , vous voilà avertis ; tenez-vous sur vos gardes.

Itaque videtis divitias vestras esse paucorum census , atque in sex fortasse hominum cerebellis spes et fortunas omnium sitas esse. (BACON , *Nat. phil.* , 322.)

« Mais , bien que cette vanité , commune aux dogmatiques , soit fort condamnable , j'ai remarqué une injus-

« tice dans beaucoup d'esprits de la plus haute classe ,
 « dont je n'ai pas moins d'aversion : c'est que , s'ils en-
 « treprennent de réfuter quelque ouvrage, non contents
 « d'y reprendre ce qui peut raisonnablement recevoir
 « la correction, ils le censurent sur tout, et veulent que
 « son auteur ait commis autant de fautes que son livre a
 « de paroles, et fait autant d'hérésies ou d'impertinences
 « qu'il a débité de sentences. » (LAMOTHE-LEVAYER, *tome*
13, page 224.)

Je ne tomberai point, mon révérend père, dans ce défaut à votre égard ; je ne dirai pas que votre *Memoire sur l'accouchement lorsque le bras se présente* est l'ouvrage d'un homme ignorant, et qui n'entend rien à la théorie et à la pratique des accouchements, comme vous le dites de vos adversaires.

Et, de son plein savoir, si je réplique un mot,
 Pour prouver que j'ai tort, il me déclare un sot.

(GILBERT, *le dix-huitième siècle.*)

Sic fatus senior, telumque imbellis sine ictu
 Conjicit.

Je mentirais à ma conscience : car je vous tiens même pour un assez habile praticien, ce qui ne veut pas dire que vous soyez sorcier, un aigle ou une autorité infaillible. Ce n'est point la doctrine scientifique de votre écrit que j'attaque : je vous le répète pour la centième fois, je désire qu'elle reçoive des mains de la science une couronne de lauriers cueillis par l'expérience, et non pas moissonnés par le glaive de la justice. Je combats seulement votre intolérance scientifique, qui plongerait la médecine dans un esclavage dangereux pour l'humanité. La conséquence que vous tirez de votre doctrine est tout-à-fait contraire aux principes de la vraie et sage philosophie. Vous avez des autorités, et nous en avons aussi ; vous raisonnez, mais

nous avons des raisonnements au-dessus de tous les raisonnements, des faits dont on peut dire :

Sunt rationes quæ superant rationes.

(*Iphigénie* d'Euripide.)

« D'ailleurs, au grand nombre de nos autorités on ne
« peut opposer que l'opinion de quelques auteurs qui se
« sont contentés de nier ce qu'ils n'avaient point eu occa-
« sion d'observer. Mais que peuvent de simples négations
« contre un fait dont l'existence est fondée sur le témoi-
« gnage constant et uniforme des sens. » (J. CAPURON,
Cours d'accouch., p. 668.)

Ce n'est pas néanmoins que tout soit à louer dans votre écrit. Pour commencer par les petites choses, je vous dirai naïvement que votre rhétorique n'est pas brillante, ou qu'elle est trop brillantée. Vous dites de la nature : « Ne se-
« rait-elle pas plus sauvage que l'affreux Caraïbe qui coupe
« l'arbre au pied pour en dévorer le fruit ? » C'est presque du style de mélodrame que cette vieille comparaison. Eh bien ! mon père Jean Capuron, puisque vous n'êtes pas difficile sur la rhétorique, vous nous passerez une comparaison bien triviale ; n'importe, elle nous fera comprendre à merveille. En voyant vos doctrines intolérantes, si on se rappelle que le peuple dit : *La caque sent le hareng*, on est porté à dire avec raison de votre ouvrage : Cela sent la caque monacale, comme tout le produit de votre savoir, qui donne lieu à bien des réflexions.

Mais c'est surtout lorsque, dans un excès de cette modestie qui vous est si ordinaire, voire même dans vos Cours élémentaires, vous retenez les trésors de votre érudition ; ah ! c'est surtout alors que les échappées de cette érudition sont de bon goût, et caractéristiques ! Exemple :

« Le volume et la longueur du clitoris sont quelquefois prodigieux, » dites - vous dans votre *Cours d'accouchement*. Cela suffirait scientifiquement ; mais il faut que la vaste érudition du révérend père Jean Capuron émerveille tout le monde ; vite vous apprenez à votre lecteur, pour sa grande instruction, « qu'une dame romaine, au rapport de Zacchias, ne pouvait cohabiter avec son mari, parce que le clitoris entraînait en érection et s'opposait à l'approche conjugale » : anecdote historique bien importante pour se perfectionner dans la théorie et dans la pratique des accouchements ! Heureux les disciples du révérend père Jean Capuron, maître inimitable, qui sait mêler l'*utile dulci* ; ils apprendront encore de sa chaste bouche « qu'on cite une femme de Lesbos chez laquelle le clitoris égalait le col d'une oie. » (JEAN CAPURON, *Cours d'accouch.*, p. 69.)

Je vous le dis en vérité, mon père Jean Capuron, votre érudition sent un peu trop la caque monacale des libidineux carmes. Vous êtes en vérité le maître par excellence de l'art des accouchements. Loin de vous point de salut ! Vous le dites assez souvent.

Le sujet de votre érudition amène l'occasion de vous adresser un reproche :

Pourquoi n'avoir pas déployé tous vos trésors scientifiques et d'érudition pour composer cette histoire de l'art que vous nous aviez promise. Si vous vous fussiez livré à ce travail, vous eussiez appris à connaître les dangers de l'intolérante et pernicieuse doctrine de la responsabilité médicale, que vous voulez établir ; vous eussiez vu dans les annales de notre art que les poursuites judiciaires qu'on a dirigées d'après des enquêtes populaires contre la capacité de nos confrères ont presque toujours été, même scientifiquement, mal fondées ; qu'elles ont eu pour résultat de

persécuter d'honnêtes gens, d'effrayer les médecins, au grand détriment de l'humanité. Vous eussiez encore appris que l'origine de ces persécutions a toujours été la méchanceté de faux confrères, et que votre charitable et glorieuse conduite à l'égard du malheureux docteur Hélie n'était pas sans modèle.

Mais, hâtons-nous de le dire pour consoler les cœurs honnêtes et sensibles, ces mêmes annales apprennent que, dans toutes ces circonstances, s'il s'est trouvé parmi les médecins des Judas Iscariote, toujours aussi des cœurs généreux ont pris la défense de l'innocence menacée par la méchanceté, la cupidité ou l'intolérant dogmatisme. C'est ainsi qu'on a vu descendre dans l'arène, pour protéger leurs confrères, des hommes aussi célèbres que les *Louis*, les *Antoine Petit*, et le *grand Levret*, qui nous ont légué de beaux exemples à imiter. Heureux si, en marchant sur leurs traces, à la défense de l'innocence persécutée et de l'indépendance de l'art, le zèle et la pureté des principes peuvent suppléer à la puissance de la réputation et du talent !

La Providence a voulu que nous trouvions dans ces mêmes annales une grande et utile leçon pour nous engager à la modération et à la tolérance. Vous savez, mon révérend père, ce fameux Alphonse Leroi, qui a critiqué le grand Levret : il a été votre prédécesseur dans la charge de grand avocat des ennemis de l'indépendance médicale, en voulant qu'un intolérant dogmatisme, dont il désirait être le chef, comme vous prétendez l'être de celui de nos jours, proscrivît et punît, comme ignorance, impéritie, toute opinion contraire à ses croyances. Eh bien, cet infailible grand maître de l'art des accouchements, après avoir versé le fiel dans la coupe de ses confrères, fut forcé d'y boire lui-même à longs traits, quelques années plus tard. En

1785, il fut accusé d'impéritie, au sujet d'un accouchement; et on prouvait son ignorance par une enquête populaire, qui constatait qu'il avait fait des tractions trop fortes sur le cordon. D'après ce témoignage, on soutenait qu'il avait, par ignorance, produit un renversement de matrice. De charitables confrères, vous savez, mon révérend père Jean Capuron, de la race de Judas Iscariote, ne manquèrent pas de crier, dans l'intérêt de l'humanité et des progrès de l'art, que c'était bien les tractions de cet accoucheur qui avaient produit l'accident reproché, et qu'il était d'autant plus coupable qu'il n'y avait pas remédié. Grand débat dans lequel la Providence donna une amère leçon de tolérance scientifique à M. Alphonse Leroi, qui, dans sa défense, fit cette juste remarque : « Il pourrait résul-
 « ter de cette imprudente attaque contre un homme de l'art
 « une réflexion funeste aux malheureux : c'est que l'homme
 « de l'art qui s'approche de l'infortune pour la soulager dans
 « ses maux trouve quelquefois dans la misère une telle dé-
 « gradation qu'elle se livre entièrement à l'intrigue la plus
 « criminelle contre son bienfaiteur. » (ALPHONSE LEROI,
Réponse à une imputation d'impéritie.)

Vous vous exposez, révérend, à cette juste punition. Pourquoi votre conscience ne vous a-t-elle pas empêché de seconder les méchantes intentions de

.... Cet imposteur dont la haine timide
 Ne lance qu'en secret son aiguillon perfide ;
 Reptile venimeux qui s'approche sans bruit,
 Mord sans qu'on l'aperçoive, et sous l'herbe s'enfuit.

(POMPIGNAN.)

N'était-ce pas assez des menées du docteur Le Chevrel du Havre, qui, sollicitant de tout côté des ennemis contre le docteur Hélie, a cru, par la ruine de ce malheureux

confrère, calomnié dans toute l'Europe, triompher des sages objections que lui adressait, pour l'engager à la modération, le docteur Asselin de Caen, et agrandir sans doute sa réputation littéraire, qu'on ne verra briller de tout son éclat que lors de la publication de *ce fame ux mémoire sur la destruction des chiens*, envoyé à la société de l'école de médecine, qui en fit l'annonce dans son journal, sans le juger digne de l'insertion, au grand désappointement de ce digne consort du révérend père Jean Capuron dans l'œuvre de l'intolérance scientifique.

Veuille le ciel, mon révérend père Jean Capuron, vous épargner cette dure leçon. Vous courez grand risque de la recevoir, car j'ai quelquefois rappelé à un langage plus décent des personnes qui récompensaient vos soins éclairés par de violentes calomnies. N'en soyez pas étonné, mon père, le même inconvénient nous arrive à tous; et, si nous étions plus équitables les uns envers les autres, notre profession serait moins pénible et offrirait moins de déboires; mais comment la dent de l'ignorance nous épargnerait-elle, quand des médecins machiavélistes, pour leurs petits intérêts, taxent d'impéritie, d'ignorance, *illico*, la moindre dissidence d'opinions, et déclament devant le public contre leurs confrères, dont ils ordonnent de jeter par les fenêtres les remèdes prescrits, le tout pour escamoter les clients? Ah! vous le savez, vous le savez, mon père Jean Capuron, la soif de l'or porte à tant d'actions basses!

Ces leçons de l'histoire médicale me suggèrent une réflexion que je vous communique: sous prétexte de constater la science du médecin, est-il loisible à l'ignorance, à la cupidité, à la méchanceté, de le traîner sur la sellette des accusés pour contrôler son savoir? A quoi donc sert le diplôme? Comment se mettre à l'abri de ces épouvantables

poursuites , lorsque nous avons vu de nos jours les deux hommes dont l'un, Baudelocque , était le chef de l'art , et dont l'autre , Alphonse Leroi, croyait l'être , ne pouvoir se soustraire aux imputations d'impéritie dans l'art dont ils tenaient le sceptre ?

Vous répondrez que la suprême loi sera dictée par l'académie ; mais les académies se sont tant de fois trompées, que de nos jours tous les académiciens demeurent d'accord qu'ils peuvent être surpris, et que leur situation est si éloignée de les en garantir, qu'elle les y expose au contraire davantage , à cause du grand nombre de soins qui les partagent.

Au lieu de prêcher la persécution et l'intolérance à Messieurs les académiciens, il vous eût bien mieux convenu, saint homme versé dans les saintes lectures, de leur présenter ce passage d'une lettre de Saint Bernard à Innocent II, où il s'exprime ainsi : « Ce n'est pas une chose étonnante, « ni nouvelle, que l'esprit de l'homme puisse tromper et « être trompé : des religieux sont venus à vous dans un es-
« prit de mensonge et d'illusion ; ils vous ont parlé contre un « évêque qu'ils haïssent et dont la vie a été exemplaire. Ces « personnes mordent comme des chiens, et veulent faire « passer le bien pour le mal. Cependant, très saint père, « vous vous mettez en colère contre votre fils. Pourquoi « avez-vous donné un sujet de joie à ses adversaires ? Ne « croyez pas à tout esprit, mais éprouvez si les esprits sont « de Dieu. J'espère que, quand vous aurez connu la vérité, « tout ce qui a été fondé sur un faux rapport sera dissipé. « Je prie l'esprit de vérité de vous donner la grâce de sépa-
« rer la lumière des ténèbres, et de réprover le mal pour « favoriser le bien. » (PROVINCIALES.)

Voilà, très saint homme, comme vous eussiez dû parler à

l'académie , au lieu de vous récuser avec une bien hypocrite impartialité , puisque vous prépariez un mémoire intolérant et dénonciateur contre votre malheureux confrère. Nous ne redoutons pas une décision solennelle et régulière. Je demande avec saint Bazile (épît. 75) : *Qu'on assemble des juges habiles ; que chacun y soit libre ; qu'on examine mes écrits ; qu'on voie s'il y a des erreurs contre la foi ; qu'on lise les objections et les réponses , afin que ce soit un jugement rendu avec connaissance de cause et dans les formes , et non pas une diffamation sans examen.* Au reste , ne prétendez pas , mon révérend , faire passer pour des présomptueux , estimant peu l'académie , ceux qui argumentent comme nous. Les académies de nos jours sont bien éloignées , nous l'espérons , de traiter les savants avec le despotisme que l'on voudrait exercer sous leur nom. On peut leur appliquer ces paroles du pape saint Grégoire « L'église , qui a été formée dans l'école de l'humilité , ne « commande pas avec autorité , mais persuade par raison « ce qu'elle enseigne à ses enfants qu'elle croit engagés dans « quelque erreur. » *Recta quæ errantibus dicit , non quasi ex autoritate præcipit , sed ex ratione persuadet.* Voilà , mon père Jean Capuron , les vrais sentiments qu'il faudrait inspirer aux académies , si déjà elles ne les avaient.

« Je viens maintenant à vos impostures : Je me suis obligé de vous en faire rougir devant le monde scientifique pour vous procurer cette confusion salutaire dont parle l'Écriture , qui est presque l'unique remède d'un endurcissement tel que le vôtre. *Imple facies eorum ignominia , et quærant nomen tuum , Domine.* (PASCAL , *Provinciales.*)

Dans les sciences , on éclaircit les points en discussion par une sincère et franche critique , par la publication

de recueils de faits, en présentant des thèses dans les facultés, et en proposant aux sociétés savantes des problèmes à résoudre, et des prix à ceux qui voudront les traiter. « Voilà, mon père, comme agissent ceux qui n'en « veulent qu'aux erreurs, et non pas aux personnes ; au « lieu que vous, qui en voulez plus aux personnes qu'aux « erreurs, vous trouvez que ce n'est rien de condamner « les erreurs, si on ne condamne les personnes à qui vous « les voulez imputer. » (PASCAL.)

Présentant votre dernier mémoire à l'Académie, vous lui accordez un pouvoir infallible, pourvu qu'elle suive, comme article de foi, la doctrine de cet écrit. Vous nous présentez comme des ignorants, et vous voulez qu'on nous persécute comme tels, et que l'on vous croie sur parole. Nous ne récusons point d'une manière absolue l'opinion de ce corps savant ; au contraire, nous le supplions, avec toute l'humilité possible, de faire examiner le fait en discussion, en présence des docteurs de l'un et l'autre parti, afin de pouvoir former, lorsque les documents de l'expérience seront assez nombreux, une opinion qui ait l'assentiment universel. En attendant, il est de mon devoir de démasquer, dans l'intérêt de la vérité, quelques uns de vos tours de passe-passe, mon révérend père. A la page 79 de votre charitable mémoire contre le docteur Hélie, vous faites dire au rédacteur de la Clinique des hôpitaux, au zèle duquel nous devons la connaissance du mémoire du docteur Robert Lée : « Ces faits suffiront sans doute à établir l'adoption générale « de cette méthode (l'embryotomie) » ; tandis que cet écrivain dit tout le contraire. Bravo ! père Jean Capuron ; il est bon celui-là ! comme il sent bien la caque monacale ! Si l'on vous croyait simple novice, maintenant vous pouvez vous flatter d'être maître, et père Escobar, reconnaissant en

vous un digne disciple, vous criera à cœur de joie : *Dignus es intrare in nostro docto corpore.*

Vous êtes un homme remarquable, mon révérend père ; à l'adresse d'Escobar vous joignez, comme les enfants les plus favorisés d'Ignace de Loyola, la souplesse et l'audace des Molina et des Tabarins.

Hardiment vous soutenez que les observations du docteur Robert Lée ne prouvent rien, parce qu'elles ne sont pas assez détaillées ; mais elles prouvent évidemment, ce qui nous est utile pour la justification du docteur Hélie, qu'il est des accouchements avec sortie du bras dans lesquels, les accoucheurs ne pouvant faire la version de l'enfant, ils ont été contraints de pratiquer l'embryotomie pour délivrer la mère. Vous dites que le docteur Robert Lée est coupable de n'avoir pas réussi, parce qu'il a employé comme calmant, antispasmodique, un médicament contraire, le *laudanum*. A cette occasion vous le censurez rudement, en lui criant, avec le fameux Brown, dont vous voulez cependant exterminer tous les disciples : *Opium, me hercle, non sedat!* Votre bouche souffle le chaud et le froid, ce qui ne m'étonne plus ; mais je ne sais qui a tort ou raison du révérend père Jean Capuron de 1827, dépouillant l'opium de sa vertu calmante, antispasmodique, ou du révérend père Jean Capuron de 1825, exaltant cette vertu et nous disant : « Les
« antispasmodiques, tels que le *laudanum liquide de Syden-*
« *ham, le sirop diacode*, sont les moyens les plus propres
« pour dissiper le spasme général. » (JEAN CAPURON, *Cours d'accouchements*, page 267.)

Nous sommes bien incertain maintenant qui a tort ou raison. Alors, mon révérend père, écoutez à ce sujet la sentence du créateur de l'ère physiologique, et, puisque vous voulez que le glaive de la justice assure le triomphe de ses

idées systématiques, reconnaissez son autorité, qui protège la conduite du docteur Lée, dont l'opinion triomphe de vos contradictions calculées et intéressées.

« Les antispasmodiques diffusibles, l'*opium*, après des saignées suffisantes, peuvent intervenir pour diminuer, chez certains sujets, l'excès de l'irritabilité nerveuse. Le docteur Pressat l'emploie avec avantage pour cet objet dans son établissement. » (M. BROUSSAIS, *de la Folie*, p. 519.)

Les faits allégués par le docteur Robert Lée sont donc complets, précis, pleins de valeur pour décider si l'on peut, dans toutes les circonstances, pénétrer dans la matrice pour faire la version de l'enfant, lorsque le bras se présente. Ils prouvent que non, et que la brachiotomie a été indispensable.

Tout saint homme que vous soyez, mon révérend, je n'imiterai pas vos *escobarderies* littéraires. Voici une de vos objections qui n'est, je suis obligé de vous le dire, ni à l'honneur de l'impartiale véracité de votre critique littéraire, ni à la louange de votre érudition, qui est toujours incomplète et d'emprunt, comme ces petites notes que vous *gobez* à tous les cours publics, pour en composer ces innocents écrits élémentaires, enfants morts-nés de votre industrie scientifico-commerciale, luttant dès leur naissance contre le néant dans lequel vient de les précipiter l'irrésistible puissance de l'ère physiologique que vous annoncez au monde, et à laquelle vous voulez offrir en holocauste, pour la rémission de vos vieux péchés, tous ces médecins récalcitrants qui, sourds à l'éloquente et puissante voix du révérend père Jean Capuron, grand prédicateur de l'ère physiologique, ne reconnaissent pas dans ses paroles la loi et le prophète, et qui se croient, « dans ce siècle de lumière, « libres, et par conséquent excusables de traiter la pauvre

« espèce humaine comme dans les siècles les plus ténébreux. »
 Je m'éloigne de mon sujet. Excusez, mon révérend, si j'arrondis ma période avec vos paroles ronflantes : c'est pour être digne de vous, c'est pour me mettre à votre niveau ; je croyais prononcer l'oraison funèbre de vos spéculations littéraires.

Mais revenons avec cette douceur qui vous caractérise, révérend père Jean Capuron, revenons à nos moutons. Voici cette objection : « Nous répondrons à toutes ces objections
 « que les brachiotomistes ou mutilateurs de bras, dont on
 « voudrait nous opposer la pratique et le succès, ont, en
 « général, négligé les précautions essentielles. Ils n'ont point
 « saigné la femme, et ne lui ont fait prendre ni bains ni
 « fumigations émollientes pour préparer les voies, pour re-
 « lâcher l'utérus et son col quand ils étaient irrités, contrac-
 « tés, resserrés. Ils ont, au contraire, attaqué ces organes
 « de vive force. » (JEAN CAPURON, *Mémoire*, page 57.)

Vous vous trompez, et vous trompez les autres, mon révérend, en disant que Heister, dont j'ai invoqué l'autorité dans cette discussion, attaquait de vive force les organes génitaux, lors de l'accouchement par le bras. Vous n'avez lu de ses écrits que la partie que j'ai citée, n'ayant sans doute pas à votre disposition ce livre, qui dans votre bibliothèque ne produirait aucun bénéfice annuel. Pour vous épargner toute peine, dans l'intérêt de la vérité et de la réputation de cet auteur, je vous cite ses paroles, au sujet de l'accouchement lorsque le bras se présente : « En introduisant la
 « main dans la matrice, il faut toujours le faire avec la
 « plus grande circonspection, afin de ne pas s'exposer à lé-
 « ser cet organe... On l'introduira *doucement*, pendant le
 « calme des douleurs, dans la matrice, le long du bras de l'en-
 « fant qui sort par son orifice. On a besoin pour y réussir

« de beaucoup de prudence et d'habileté. » (HEISTER, *tome* 11, page 455, 456.)

Et malgré que vous ayez peut-être consulté l'ouvrage de Puzos à la bibliothèque publique, je vous épargnerai la peine d'y retourner, en vous prouvant que vous n'avez pas ou que vous avez mal lu cet auteur, qui n'a point le grand mérite de vos petites divisions scholastiques et de votre pudique érudition monacale. Non, Puzos, pas plus que Heister, n'ont attaqué, comme vous les en accusez, les organes génitaux *de vive force*, pour surmonter les difficultés de l'accouchement par le bras, car il dit : « Cependant, à la « vue d'un travail si épineux, l'accoucheur ne doit pas tout « à coup perdre espérance, et en venir aux moyens extraor- « dinaires. Il ne doit prendre ce parti que quand les moyens « ordinaires ont été employés sans succès (page 188) » ; et à la page 176 : « Plusieurs moyens sont très propres à favori- « ser l'accouchement difficile ; ces moyens sont les saignées, « les lavements de toutes espèces, les fumigations. » Ce n'est donc pas après des tentatives inconsidérées et contraires à l'indication que ces célèbres accoucheurs ont eu recours à la mutilation du bras pour délivrer de malheureuses mères. Ils avaient bien plus souvent que nous l'occasion d'observer ces cas malheureux, résultat de l'ignorance des matrones de ce temps. Leur expérience était grande et leur autorité est puissante. Maintenant, que des gens de l'art aient cru devoir recourir presque tout à coup aux moyens extrêmes, ils ont agi dans les limites de leur droit de capacité ; nous n'étions pas sous l'influence des événements, et si nous pouvons les critiquer, nous ne pouvons les juger.

Le jugement de l'*occasio* leur appartient : la bonté, la solidité de ce jugement, constituent les différents degrés du mérite, et c'est ce qui a fait dire à Hippocrate : « Il

« y a sans doute dans cet art de la médecine de bons et de
 « méchants ouvriers. Cela fait même une preuve de son
 « existence. Il n'en serait pas de même si l'art n'était pas ;
 « et si l'on n'y avait fait des découvertes , tous les hommes
 « en seraient également ignorants ; le hasard seul décide-
 « rait des remèdes à faire aux malades. Mais l'on voit dans
 « la médecine, comme dans les autres arts, des ouvriers d'un
 « mérite très différent les uns des autres , et pour la main ,
 « et pour la tête. » (HIPPOCRATE, de l' *Ancienne médecine.*)

Vous avez voulu échapper en vain à la puissante et vic-
 torieuse expérience de Robert Lée par des subtilités ; elles
 ne vous réussiront pas davantage pour annihiler la valeur
 de l'observation de MM. Fourco et Desfeux. Vous savez lire ,
 mon révérend père : eh bien ! vous voulez donc mentir
impudentissime quand vous dites : « Ces deux chirurgiens
 « n'ont agi que par ignorance, sans avoir employé les moyens
 « indiqués par l'art », puisque l'observation que vous avez
 transcrite dit que , « le danger devenant imminent pour
 « la mère, ils avaient été obligés de s'écarter des principes
 « des savants Baudelocque , Gardien , Capuron, Maigrier ;
 « principes dont ils n'avaient jamais dévié dans les nom-
 « breux cas qui s'étaient présentés à leur expérience : jus-
 « que alors l'exécution en avait toujours été possible et facile ;
 « *Que le non-succès des moyens méthodiques employés*
 « leur avait suggéré l'idée de recourir aux procédés des an-
 « ciens ; que le désir de sauver une malheureuse expirante
 « leur avait fait surmonter toute répugnance à cet égard. »

Ce texte est clair : *les moyens méthodiques indiqués* par
 les modernes ont échoué dans les mains de MM. Fourco et
 Desfeux ; mais le révérend père Jean Capuron veut al-
 térer la vérité. En escobardant cette assertion et raisonnant
 à sa manière , sans déclamations, il prouve que ce sont des

ignorants, qui n'ont pas employé tels ou tels moyens indiqués par les modernes, malgré que ces hommes de l'art disent qu'ils ont employé les *moyens méthodiques* indiqués par les savants Baudelocque, Gardien, Maigrier, Capuron. Dites - nous donc, révérend père, si dans votre logique le tout ne contient pas les parties? comment, quand on a employé *tous les moyens indiqués* par un auteur, on n'en a employé aucun individuellement? Ah! mon révérend, votre logique, comme votre érudition, sent aussi diablement la caque monacale.

Quant à l'objection qu'on ne peut concevoir à quoi sert l'ablation du bras, et comment il se fait que, ce membre ne constituant pas l'obstacle, son ablation le diminue, nous vous renvoyons à l'explication que nous avons donnée de ce phénomène, page 44 de notre première Lettre à l'Académie de médecine; et si vous n'en êtes pas satisfait, après avoir constaté le fait, nous vous répondrons: « Mais où est la logique qui enseigne à nier tout ce qu'on ne comprend pas. » (JEAN CAPURON.) *Ubi enim eminent experientia etiam rationi contraria, cedere ipsa ratio cogitur.* (ZACCHIAS, *Quest. leg.*, lib. VI, t. III.)

« Les personnes habiles dans l'art ne cherchent pas à faire admirer leur éloquence, persuadées que l'on doit plutôt se rendre à ce qu'on voit de ses yeux qu'à tous les raisonnements. (HIPPOCRATE, *de l'Art.*)

Au milieu de cette discussion scientifique, je vous avouerai, avec ma franchise bretonne, qu'il me semble impossible de préciser où est la vérité, où est l'erreur; et si je suis l'avocat d'une opinion, c'est dans la crainte de voir l'erreur, usurpant la place de la vérité, occasioner une injuste persécution que la cause de la vérité elle-même ne saurait justifier. Je suis conduit à ce doute philosophique

par vos propres paroles. Vous nous dites , page 35 de votre mémoire : « En général , le temps le plus opportun , le moment d'élection pour déterminer l'espèce d'accouchement où le bras se présente , est celui où les membranes viennent de se rompre et où les eaux s'écoulent encore. *Si l'on diffère , on perd l'occasion , qui s'envole quelquefois avec rapidité , et ne laisse que des difficultés , des embarras , quelquefois des obstacles insurmontables.* »

Eh bien ! vous , l'accusateur du docteur Hélie , vous êtes par ces paroles son défenseur , car il est constant qu'il n'est venu près de la femme Foucault qu'après dix-sept heures d'un travail d'accouchement ! et il a rencontré ces obstacles insurmontables prédits par vous !

Comment ne serais-je pas dans l'incertitude , pendant que vous voulez que l'autorité de Solayrés soit toute-puissante. Je trouve l'opinion d'un homme qui vous vaut bien , et qui me dit , au sujet de la dissertation d'Alphonse Leroi , que j'ai loyalement publiée , et que vous exaltez : « L'autorité de Solayrés , cité par M. Alphonse Leroi à l'appui de son opinion , *ne doit pas en imposer* , cet accoucheur n'ayant jamais conseillé de multiplier la saignée au point qu'on pourrait l'en soupçonner d'après la lecture de la dissertation dont il s'agit , *et n'ayant d'ailleurs rencontré de ces cas où le bras de l'enfant est sorti que les plus favorables à l'accouchement.* » (BAUDELOCQUE, *Traité des accouchements* , tome 1^{er} , page 676.)

Tout savant que vous êtes , vous dites ignorer l'effet que dut produire la fameuse dissertation d'Alphonse Leroi. Vous le savez maintenant : quand elle parut , les gens les plus capables dirent : *Elle ne doit pas en imposer.*

Que de gens qui jettent orgueilleusement la pierre à ce malheureux docteur Hélie , auxquels on pourrait dire avec Baudelocque : « Est-il donc juste de vous prévaloir , pour écri-

« ser un infortuné confrère , du bonheur que vous avez eu
 « de ne rencontrer que les cas les plus favorables de ce genre
 « d'accouchement. »

Voilà l'autorité souveraine de Solayrés, dont vous voulez hériter, réduite à sa juste valeur. On ne sera donc pas convaincu d'impéritie pour n'avoir pas jugé à propos de saigner une femme en travail d'accouchement. Nous avons dit qu'il est des circonstances où la saignée est contre-indiquée et où elle ne peut être l'ancre de salut pour la mère. A ce sujet vous dites : « Vaines exclamations ! D'après la doctrine de l'ère physiologique, on peut saigner sans crainte, et tout accoucheur doit le faire, sous peine d'être taxé de témérité (en vérité, n'oser employer une chose est témérité!) et d'impéritie, quand il trouve le bras d'un enfant étranglé par le resserrement de l'orifice utérin. » (*Mémoire*, page 58.) Heureusement qu'une bouche monacale souffle le chaud et le froid. Nous répondrons par une puissante autorité : « On se gardera bien de regarder la saignée comme *l'ancre du salut* dans tous les cas de sortie du bras. Il peut arriver qu'un excès de faiblesse s'oppose à l'emploi de ce moyen. (JEAN CAPURON, *Cours d'accouchement*, page 498.) Encore une contradiction ! En attendant que vous soyez d'accord avec vous-même, nous disons : Le docteur Hélie assistant la femme Foucault, qui souffrait depuis dix-sept heures, a donc été seul à même de décider si le cas requérait, oui ou non, la saignée ; et, en décidant cette question, de quelque manière qu'il l'ait fait, il n'est pas sorti de son droit de capacité, et toute investigation à cet égard est une persécution.

Quand à la vertu toute-puissante de vos fumigations pour relâcher l'uterus irrité et *tétaniquement* contracté, soyez d'accord avec vous-même sur la vertu du calorique qui agit dans le procédé des fumigations : alors nous les exalte-

rons comme vous ; mais comment voulez-vous que nous les regardions comme le moyen héroïque *sine quo non*, dans cette circonstance, comme le seul moyen apte à calmer les contractions spasmodiques de l'utérus, lorsque vous nous dites, page 10 de votre Mémoire : « La crainte avait
« sans doute rendu le travail languissant, car à peine les
» parties externes de la génération furent-elles exposées à
« un bain de vapeurs, que les douleurs se ranimèrent et
« reprirent toute leur énergie. » Quoi ! vous voulez que ce moyen qui ranime si vivement les douleurs soit employé pour calmer ces mêmes douleurs, trop énergiques, lorsque le bras se présente ; et que ceux qui n'auront pas adopté votre galimathias scientifique soient persécutés ! Comme vous êtes expéditif ! Un peu de réflexion, révérend : vous assurez que les saignées, les bains, le calorique en vapeur (qui dans votre physiologie est un stupéfiant, relâchant, au lieu d'un excitant), produisent constamment dans vos mains la détente, le relâchement des contractions utérines. Vous êtes un saint personnage ; mais n'est-il pas permis de mettre en doute vos miracles, lorsque vous prétendez faire indubitablement cesser, à volonté, la vitalité d'un organe qui, après la mort générale de la machine, conserve dans quelques circonstances une force vitale *phénoménique*.

Baudelocque nous dit : « Parmi les observations qui m'ont
« été communiquées, quelques unes prouvent également
« jusqu'à quel point ce resserrement du col utérin peut met-
« tre obstacle à l'accouchement, puisqu'à l'ouverture du
« cadavre on a été obligé d'inciser cette partie de la ma-
« trice, pour en extraire le fœtus, l'orifice externe étant
« bien ouvert, et le bassin d'une belle conformation. » (BAU-
DELOCQUE, page 494.)

Ces cas, et ceux que je vous ai cités, et même celui ra-

conté par votre digne auxillaire Alphonse Leroi, qui dit qu'après la mort d'une femme dans un accouchement par le bras, on trouva l'utérus si fortement appliqué sur le corps de l'enfant, que les doigts avaient quelque peine à les séparer. Oui, tous ces cas extraordinaires n'ont été observés, sans doute, que pour faire briller le savoir, et éclater la puissance du révérend père Jean Capuron, qui a plus de pouvoir sur les lois de la vitalité que la mort même. Hippocrate s'était trompé en disant d'une manière absolue : *Mors spasmos solvit*. Elle n'avait pas ce pouvoir : car il appartenait exclusivement à ce révérend père Jean Capuron et à ses chaudes fumigations d'apaiser les plus violents orgasmes utérins !

Avec de la conscience, avant de vous établir le persécuteur de vos confrères, il y a deux choses que vous eussiez dû faire : la première c'était d'être d'accord avec vous-même, selon les règles de la logique ; la seconde, par justice et humanité, de retirer de chez vos libraires tous ces petits ouvrages élémentaires, rédigés d'après la doctrine de Pinel, couronnés par l'Institut de France, et qui, aujourd'hui que vous proclamez la domination de l'ère physiologique, est une peste scientifique qu'il faut détruire par le glaive de la justice : car « elle préconise le traitement qui avait le plus de vogue aux siècles de routine et avant l'ère physiologique » ; sans cela, « à quoi bon tant se fatiguer le cerveau pour suivre les progrès des sciences médicales, puisque dans les siècles les plus éclairés on serait libre, et par conséquent excusable, de traiter la pauvre espèce humaine comme dans les siècles les plus ténébreux. » (JEAN CAPURON, *Mémoire*, page IV.)

Un saint homme comme vous, mon révérend père, non seulement ne pêche jamais, mais il se fait un grand scrupule

pule de fournir aux autres l'occasion de pécher : ainsi, allez donc vite retirer tous vos innocents écrits, selon moi, mais pernicious, selon vous, des magasins de vos libraires, et faites publier à son de trompe que ceux qui infestent le monde médical, étant en opposition avec l'ère physiologique, seront, par votre générosité bien connue, remboursés comptant. Alors libraires et étudiants entonneront le *Gloria in excelsis* et le *Te Deum* pour la gloire du généreux révérend père Jean Capuron.

Mais avant de vous laisser paisible dans les rayons de cette gloire, je dois donner une nouvelle preuve de votre vaste instruction et de votre bonne foi. Vous nous accusez de remettre en discussion un point de pratique résolu depuis long-temps. Simple historien critique, nous ne rouvrons pas une discussion : ce sont les faits qui protestent contre la conclusion absolue qu'ont prise quelques écrivains de nos jours, et qui reprouvent votre intolérance peu éclairée.

Pourquoi, tout savant que vous êtes, ne discutez-vous pas, dans votre Mémoire *ex professo*, un moyen qui a été proposé long-temps après la [discussion fermée? De quelle manière qu'il soit apprécié, en prouvant l'imperfection de votre grand savoir, il démontre que la doctrine regardée par vous comme infaillible n'a pas été jugée aussi favorablement de tous les gens de l'art, et qu'elle n'est pas admise comme évidemment infaillible, *una voce*.

Mémoire sur l'accouchement dans lequel l'enfant présente le bras, par M. BODIN, chirurgien et membre du Corps Législatif. Paris, an V.

« Ce mémoire, envoyé à l'académie de chirurgie, pour

concourir au prix de 700 fr., fondé par Vermond, n'a point obtenu le prix, mais a valu à son auteur une médaille d'encouragement de 200 fr. Il présente une question importante à résoudre : celle de savoir *si jamais il se trouve des cas où, sans aucun vice organique du col de la matrice, il soit impossible, avec du temps et l'emploi sage des moyens appropriés, d'aller chercher les pieds de l'enfant.* CETTE QUESTION A PARTAGÉ LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE, et a donné lieu à un autre mémoire dans lequel notre collègue Allant, qui en est l'auteur, cherche à infirmer cette assertion. La quatrième partie de l'ouvrage dont nous rendons compte n'est autre chose qu'une réplique au Mémoire de notre collègue. *Nous ne chercherons pas à approfondir une question de fait sur laquelle l'expérience seule doit prononcer.*

« Nous ne regardons pas non plus comme prouvé par expérience que les incisions faites au col de la matrice dans un cas de constriction inflammatoire produisent toujours les résultats heureux que l'auteur en attend, et soient constamment exemptes de danger. Si elles sont très grandes, le délabrement pourra bien entraîner avec lui des accidents plus ou moins marqués ; si elles sont moins grandes, elles pourront être insuffisantes, et alors l'introduction de la main leur donnera plus d'étendue, et produira des déchirements mortels. Au surplus, les membres de l'académie qui ont combattu l'opinion du citoyen Bodin avec le plus de chaleur ne l'ont fait que dans la crainte que, l'ignorance ou la témérité venant à s'emparer de cette pratique, elles n'abusassent d'une opération, simple en apparence, mais qui de fait n'est pas toujours exempte de danger, *et qui doit en conséquence être réservée pour les cas extrêmes où, par impossible, on ne pourrait parvenir à déli-*

vrer la mère d'une autre manière. (*Recueil périodique de la société de médecine de Paris*, tome 7, page 72.)

Vous le voyez révérend père Jean Capuron, vous en avez imposé lorsque vous avez dit que nous *ressuscitions à plaisir une question résolue*, puisque L'ACADÉMIE A ÉTÉ PARTAGÉE SUR LA SOLUTION DE CETTE QUESTION, qui est restée toute entière soumise à l'expérience ; vous le voyez, malgré votre savoir *omnipotent*, votre Mémoire sur l'accouchement lorsque le bras se présente n'est pas complet ; vous le voyez, l'opinion de Solyarés n'a pas irrévocablement décidé la question ; vous le voyez, vous nous calomniez en disant que nous sommes des ignorants qui rameons les temps de barbarie, puisque, simple historien, par amour de la vérité et de la justice, je n'ai cessé de crier comme les rédacteurs du Journal de médecine : *C'est une question de fait sur laquelle l'expérience seule doit prononcer* ; j'affirme seulement que le docteur Hélie ne peut être coupable d'impéritie pour penser autrement que Jean Capuron.

Voici mon dernier mot. J'espère qu'il sera à l'abri des altérations, falsifications et escobarderies des révérends pères ;

Je désire que les savants s'éclaircent et ne se persécutent jamais ; que, dans l'intérêt de l'humanité et de la dignité de l'art, l'exercice de la médecine jouisse d'une salubre et noble indépendance, sous le contrôle d'une conscience éclairée. Voilà, mon père Jean Capuron, le bien que j'ai eu pour objet de procurer. Il me semble si considérable pour l'art et la société, que j'ai de la peine à comprendre comment ceux à qui vous donnez tant de sujet de parler peuvent demeurer dans le silence. Le malheur dont vos pernicieuses doctrines menacent la société et le corps entier des médecins doit, ce me semble, les porter à se plaindre de vos erreurs.

Je doute que des médecins praticiens puissent abandon-

ner leur réputation aux investigations et aux rapports de l'ignorance, aux bavardages des commères, aux calomnies des méchants, aux préventions de l'orgueil et de la rivalité en matière de pratique, en laissant soumettre telle opinion théorique au jugement de telle autre opinion théorique; cependant vos confrères vous laissent dire tout ce qu'il vous plaît, et, sans l'occasion que le hasard m'a procurée, rien peut-être ne s'opposerait aux prédications de vos doctrines pernicieuses.

Vous organiseriez au profit de je ne sais quelle oligarchie ou despotisme qui rendrait l'art immobile; ou vous produiriez une anarchie qui, laissant sans frein l'esprit de secte, retenu jusqu'à un certain point par quelques convenances, porterait la désolation dans les champs de la science, qu'on verrait bouleversés par les récriminations des opinions diverses tour à tour victorieuses ou vaincues, au lieu d'y voir fructifier les abondantes moissons produites par une douce agitation et les mouvements actifs d'une noble rivalité. Ainsi leur patience m'étonne d'autant plus qu'elle ne peut être suspecte ni de timidité ni d'impuissance, sachant bien qu'ils ne manquent ni de bonnes raisons pour vous réfuter, ni de zèle pour la dignité de l'art. Je les vois néanmoins si religieux à se taire, que je crains qu'il n'y ait en cela de l'excès. Pour moi, mon révérend père, je ne crois pas pouvoir le faire; laissez le monde médical en paix, et je vous y laisserai de bon cœur. Mais pendant que vous ne travaillerez qu'à y faire naître le trouble, l'esprit de secte, la guerre civile, l'intolérance, ne doutez pas qu'il ne se trouve des enfants de la paix, qui se croiront obligés d'employer tous leurs efforts pour y conserver la tranquillité et une équitable et salubre indépendance.

Demus alienis oblectationibus veniam, ut nostris impetremus.

(PLINIUS, ep. 17, l. 9.)

Tenant à ces bons principes avec la fermeté d'un vrai Breton ,

Je suis , etc. , etc. ,

F. M. LEROUX de Rennes ,
Médecin à Paris.

Nota. L'origine de cette discussion est le fait suivant.

Il y a trois ans que M. le docteur Hélie , des environs de Domfront en Normandie , fut appelé près d'une femme en travail d'accouchement depuis dix - sept heures. Elle était assistée d'une vieille pseudo-matronne. L'enfant présentait les bras, qui paraissaient sans vie et gangrenés ; la femme était dans une situation très critique. L'accoucheur ne peut faire la version de l'enfant , et , pour sauver la mère, le danger pressant, il coupe les deux bras. Après cette opération , il est assez heureux pour réussir à délivrer la mère ; mais comme l'enfant, qu'on était porté à croire mort , survit , on a intenté , d'après le conseil de bienveillants médecins, un procès au docteur Hélie , en lui reprochant d'avoir employé une manœuvre que les livres les plus modernes sur l'accouchement n'approuvent pas.

L'auteur de la lettre a publié trois écrits pour prouver que ce point de science est controversé ; et que si la conduite du docteur Hélie est blâmée par les uns , elle est approuvée par les premières autorités de l'art. C'est à la prétendue réfutation de ces écrits , faite par M. le docteur J. Capuron , que répond la lettre. L'académie de médecine a été consultée par le tribunal , et elle doit décider scientifiquement si la manœuvre de l'accouchement a été selon ou contre les règles de l'art , et si tant de savants sont coupables d'avoir dit , d'après l'expérience , que la version de l'enfant , lorsque le bras se présente , n'était pas toujours possible quand le temps propice à la manœuvre était passé. Le docteur Leroux va publier un quatrième mémoire contenant de nouveaux documents importants.

Il est à regret que le docteur H. n'a pu se rendre à Paris.

Je suis, etc., etc.

R. M. LEROUX de Rennes,
Médecin à Paris.

Le docteur H. a écrit de Rennes le 15 mai 1848.
Il a traité que de la question de la liberté de l'enseignement.
Il a dit que la liberté de l'enseignement est la base de la liberté de la presse.
Il a dit que la liberté de l'enseignement est la base de la liberté de la parole.
Il a dit que la liberté de l'enseignement est la base de la liberté de la conscience.
Il a dit que la liberté de l'enseignement est la base de la liberté de la pensée.
Il a dit que la liberté de l'enseignement est la base de la liberté de la science.
Il a dit que la liberté de l'enseignement est la base de la liberté de la religion.
Il a dit que la liberté de l'enseignement est la base de la liberté de la société.

L'histoire de la liberté de l'enseignement est l'histoire de la liberté de la conscience.
L'histoire de la liberté de l'enseignement est l'histoire de la liberté de la pensée.
L'histoire de la liberté de l'enseignement est l'histoire de la liberté de la science.
L'histoire de la liberté de l'enseignement est l'histoire de la liberté de la religion.
L'histoire de la liberté de l'enseignement est l'histoire de la liberté de la société.
L'histoire de la liberté de l'enseignement est l'histoire de la liberté de la presse.
L'histoire de la liberté de l'enseignement est l'histoire de la liberté de la parole.

DEUXIÈME LETTRE

À

L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.



PARIS.

IMPRIMERIE DE COUAGNET

Il serait honteux de triompher moins par le mérite et le bon droit de sa cause que par l'abandon soldé que la partie adverse pourrait faire de ses moyens d'attaque.

ENGEL, *lett. XXXV, Recueil de Jansen, t. V.*